

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

(Districts Saint-Sacrement et Saint-Joseph)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption des projets de résolutions numéros 21-385, 21-386 et 21-387 en date du 21 juin 2021, tiendra une assemblée publique de consultation le **5 juillet 2021** à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Les demandes d'autorisations de ces projets particuliers (PPCMOI) visent à permettre la délivrance d'un certificat pour ce qui suit :

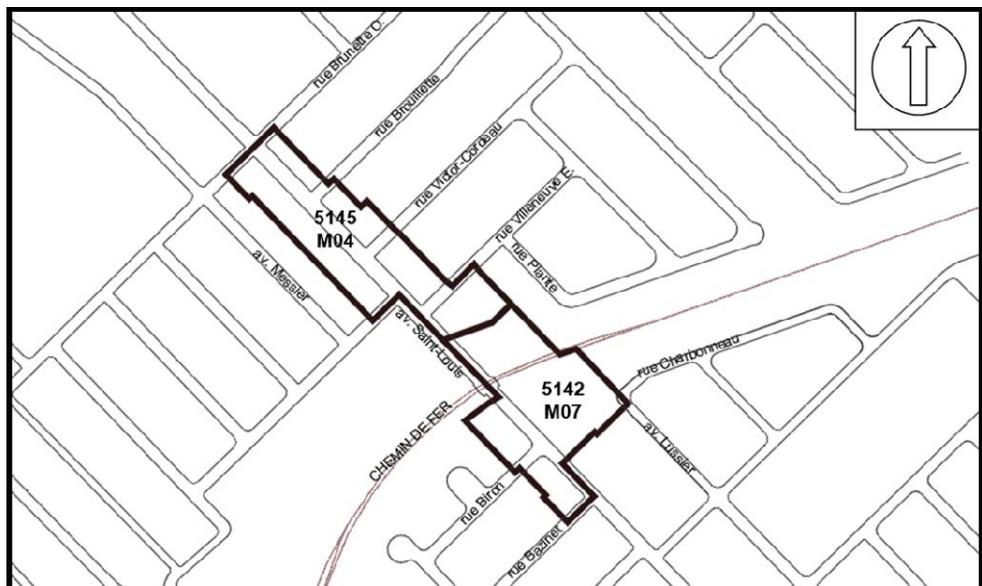
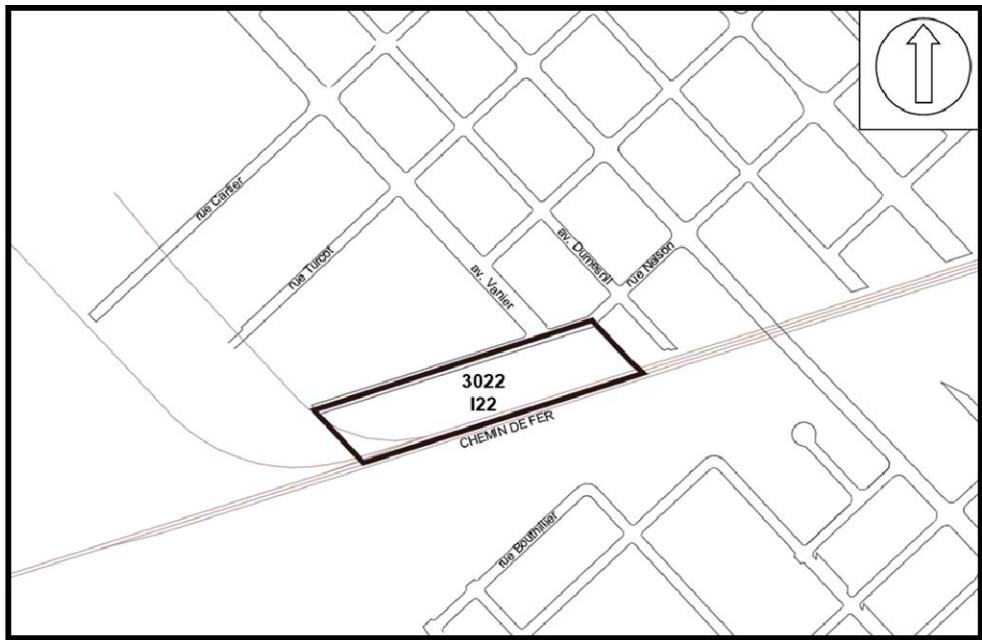
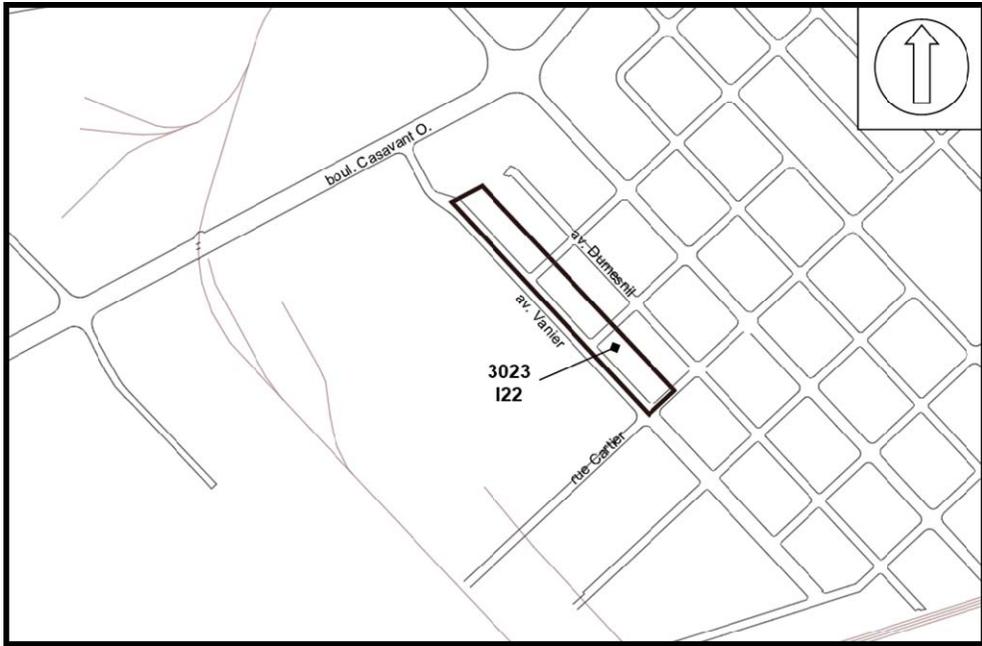
- 1) l'occupation de l'immeuble industriel par un atelier de mécanique spécialisé dans la réparation, l'entretien, la vente et la location d'équipement de manutention (chariots élévateurs) au **2800, avenue Vanier**;
- 2) l'occupation de l'immeuble industriel par les usages « Entreposage et service d'entreposage », « Entreposage en vrac à l'extérieur », « Service de remorquage », « Service de débosselage et de peinture d'automobiles » et « Industrie de véhicules automobiles », aux **2875-2925, rue Nelson**;
- 3) la délivrance d'un permis de construction d'un commerce de vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers, faisant partie du groupe d'usages « Commerce V (vente au détail non structurant) », au **16800, avenue Saint-Louis**.

La nature des projets particuliers se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
1) Résolution 21-385 (district Saint-Sacrement)	L'occupation de l'immeuble par un atelier de mécanique spécialisé dans la réparation, l'entretien, la vente et la location d'équipement de manutention (chariots élévateurs) au 2800, avenue Vanier (lot 1 966 632), dans la zone 3023-I-22, de même que l'implantation de conteneurs dans la cour avant, l'augmentation de la largeur maximale de l'entrée charretière à 16,79 mètres et la réduction du nombre de cases de stationnement hors rue à fournir à 14 cases, le tout assujetti à certaines conditions.
2) Résolution 21-386 (district Saint-Sacrement)	L'occupation de l'immeuble par les usages « Entreposage et service d'entreposage », « Entreposage en vrac à l'extérieur », « Service de remorquage », « Service de débosselage et de peinture d'automobiles » et « Industrie de véhicules automobiles », aux 2875-2925, rue Nelson (lots 1 966 791, 1 966 792 et 1 966 798), dans la zone d'utilisation industrielle 3022-I-22, et ce, à certaines conditions.
3) Résolution 21-387	La délivrance d'un permis pour la construction d'un commerce de vente au détail de

(district Saint-Joseph)	médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers dont la superficie de plancher brut totalise 1254 m ² , au 16800, avenue Saint-Louis (lot 6 407 248), dans les zones d'utilisation mixte 5145-M-04 et 5142-M-07. Le projet comporte une marge avant minimale de 4 mètres en front de l'avenue Saint-Louis et de conteneurs semi-enfouis sans écran ou clôture opaque et est assujéti à certaines conditions.
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les zones 3023-I-22, 3022-I-22, 5145-M-04 et 5142-M-07 sont illustrées sur les croquis ci-dessous :



Des présentations détaillées des projets sont diffusées à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, suivant la publication du présent avis et ce, jusqu'à midi avant la séance du 5 juillet 2021. Des formulaires sont disponibles à cette fin à l'adresse Web précitée. Tout commentaire transmis par courrier doit être envoyé à l'adresse suivante :

Services juridiques et greffe
Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Tous les commentaires reçus seront transmis aux membres du conseil municipal.

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de résolutions sont disponibles pour consultation sur le site Web et également à l'hôtel de ville, au greffe, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 23 juin 2021

La greffière adjointe de la Ville,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Leroux', written in a cursive style.

Isabelle Leroux, ll.m.